

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL N°41

Jeudi 6 septembre 2012

Secrétaire de mairie: Muriel TRAPATEAU

Secrétaire de séance: Yvon LE BRAS

Absents: Hervé LE MENS a donné pouvoir à Jean-Louis VIGNON et Jacques BEAUCHAMP a donné pouvoir à Yvan BRISHOUAL.

Le compte-rendu du conseil N°40 est approuvé à l'unanimité.

Examen de l'ordre du jour:

1/ Convention RASED

Le Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté est réorganisé. La circonscription de Landerneau regroupe à présent 22 communes dont St Urbain qui était précédemment rattachée à Plougastel-Daoulas. Il est donc nécessaire de valider une nouvelle convention tenant compte de la nouvelle dimension du réseau et son installation dans de nouveaux locaux à Landerneau. Quatre personnes travailleront dans la structure: 2 enseignants spécialisés et 2 psychologues. La bonne nouvelle est la baisse du coût par enfant qui passe de 1,26€ à 1,05€. La participation de St Urbain est ainsi évaluée à 209,77€.

Le conseil se prononce pour cette convention par 14 votes pour.

2/ ALSH de L'HOPITAL CAMFROUT

Il faut valider la convention qui lie notre commune à l'ALSH de L'Hôpital-Camfrout et surtout la clé de répartition des charges budgétaires au niveau 90/10, soit 90% en fonction de la participation et 10% en fonction de la population. Le conseil a, à d'autres occasions, affiché une nette préférence pour une répartition de 70/30 qui est plus solidaire dans le partage des coûts. Cependant toutes les autres communes ont fait le choix du 90/10, ce qui ne nous laisse guère de choix. L'alternative serait de ne pas valider cette convention, ce qui pénaliserait les familles de St Urbain.

Le conseil se prononce pour cette convention par 13 votes pour et 1 abstention.

3/ PARTENARIAT

Monsieur le Maire nous présente une initiative de Partenariat, organisation non gouvernementale qui depuis sa création en 1981 intervient au Sénégal et au Maroc. Il s'agit ici d'une action visant à améliorer les conditions de scolarisation des élèves de l'école de Lewane dans la commune rurale de Mbane, département de Dagana dans la région de St Louis au nord du pays. L'école n'est actuellement fréquentée que par 21 élèves qui ne représentent qu'une petite partie des enfants habitant les huit hameaux qui sont proches. Cela est dû en partie au fait que l'école est réduite à une salle en paille (deux autres sont en construction), ne dispose ni d'eau potable ni de latrines. Le faible taux de scolarisation s'explique aussi par des facteurs économiques et socioculturels.

L'organisation a identifié un certain nombre d'actions telle que la construction d'un bloc de 4 latrines, d'une borne fontaine (l'accès à l'eau est un problème majeur) et d'une bordure grillagée. De nombreux partenaires sont impliqués dans ce dossier tant au Sénégal qu'en France. Les fonds investis sont débloqués au fur et à mesure de la réalisation des travaux. Le budget présenté se monte à 10 256€. La commune pourrait participer à ce financement à hauteur, comme le loi l'y autorise à hauteur de 1% du budget eau / assainissement.

Le conseil se prononce pour le principe d'une participation par 14 votes pour. La convention et le montant exact de notre participation seront précisés ultérieurement.

4/ Modification du PLU

La préfecture du Finistère nous impose d'annexer au PLU les servitudes liés à une antenne et un équipement radio-électrique situé à Daoulas dont l'aire de protection s'étend sur une toute petite partie du sud de la commune. Ceci nécessite de prendre une délibération.

Le conseil se prononce pour par 14 votes pour.

5/ Aménagement de la RD47

Nous avons reçu deux réponses à l'appel d'offre pour la maîtrise d'oeuvre de l'aménagement de la RD47 à l'entrée du bourg:

-GEOMAT	6 670€
-SARL A&T OUEST	9 750€

Le Maire propose au conseil de retenir la proposition de GEOMAT. Un débat fait suite aux interrogations de membres du conseil sur le contenu des dossiers et les qualités respectives des deux offres. Le Maire propose de reporter le vote, entraînant un retard dans la réalisation des travaux. Cette proposition n'est pas retenue et le conseil se prononce pour l'offre GEOMAT par 14 votes pour.

6/ Travaux sur la voie romaine

La réfection de la partie haute de la voie romaine est terminée. La comparaison entre le coût de ces travaux et l'enveloppe budgétaire prévue montre qu'il nous reste un «crédit» d'environ 200 tonnes d'enrobé. Il était prévu de refaire la route de Bellevue mais de gros travaux nécessitant le percement d'une tranchée vont avoir lieu prochainement, à Beuzidou le point-à-temps suffit. Il est donc possible de refaire la totalité de la voie romaine. Ce sera chose faite la semaine prochaine.

7/ Subvention exceptionnelle au Naturvan-Trail

L'examen de cette subvention est reporté au prochain conseil car la somme ne sera connue qu'une fois le bilan de la manifestation sera tiré.

8/ SIVURIC

Suite au contrôle des statuts du SIVURIC par les services de l'Etat (contrôle de légalité), la préfecture nous demande d'apporter des modifications mineures à la rédaction de ces derniers. La rédaction des articles 8 et 14 reprendra les termes suggérés par la préfecture.

Le conseil se prononce pour par 14 votes pour.

9/ Rentrée scolaire

C'est une habitude à St Urbain, la rentrée s'est bien passée. Les travaux réalisés pendant l'été par nos techniciens ainsi que l'état de propreté de l'école donnent entière satisfaction au directeur et à son équipe. L'effectif, en hausse, s'établit à 201 élèves répartis sur huit classes:

CM2	23 -Daniel GOURMELON / Laurie MOLLERGUES
CM1	24 -Sylvie BOUE / Laurie MOLLERGUES
CE2	24 -Gaëlle GOURVES / Laurie MOLLERGUES
CE1	28 -Céline BEAUGENDRE
CP	21 -Martine LE MARTELOT
MS-GS	26 (5+21) -Véronique BERNIER
MS	27 -Yann SIMON
PS2	28 -Adeline POULMARCH

A noter que les PS1 (enfants de moins de 3 ans) ne peuvent malheureusement pas être scolarisés.

En marge de la rentrée, la modification annoncée des rythmes scolaires avec le retour à 4 jours et demi aura des conséquences sur l'organisation de l'école et entraînera très probablement un surcoût.

Questions diverses

A la rubrique événement on trouve les 4 et 5 octobre le Carrefour des Communes au Quartz de Brest et le Congrès des Maires les 20, 21, 22 et 23 octobre. Pour ce dernier le budget communal subventionne deux élus, Julien POUPON a déjà émis le souhait de s'y rendre, il reste donc une place. Pour assister au Carrefour des Communes, il suffit de s'inscrire pour obtenir un badge.

Station d'épuration: IRH a lancé un appel d'offre pour l'étude des sols en vue de l'extension de la station existante. Monsieur le Maire estime la clôture du dossier à fin 2013, à cette date la CCPLD aura repris la compétence de l'assainissement.

L'aire de jeux a été l'objet d'un contrôle. Nous devons corriger deux anomalies: ajouter des copeaux car l'apport précédent s'est tassé et remettre quelques vis manquantes. Hervé LE MENS fait le nécessaire.

Champs de tir (ou terrain d'épandage): la commune possède dans le nord du territoire un terrain de 8,75 ha sur une partie duquel les boues résiduelles de notre station d'épuration sont épandues. Le moment venu il nous appartiendra de choisir si nous le cédon à la CCPLD avec le transfert de l'assainissement ou si nous le gardons. Le zonage permet son utilisation dans le cadre des sports et loisirs, cela ouvre des perspectives. Si nous faisons le choix de le garder, nous devons le séparer du paquet assainissement quand le budget sera provisoirement rattaché au budget communal (étape obligatoire du transfert de compétence).

La parole aux adjoints

Pascale CORRE annonce les dossiers à venir : réflexion sur le règlement du périscolaire le midi et pour la garderie et renouvellement des CAE de l'année.

Sébastien GALLET nous parle de la situation plutôt confuse du lotissement de Kersimon. Tout est suspendu suite à la réception d'un courrier (un peu sec) annonçant le transfert du permis d'aménager à une autre entreprise ! L'imbroglio devrait s'éclaircir après l'entrevue prochaine avec les différents acteurs.

René RAUD a réuni quelques élus de la CCPLD pour leur présenter de nouveaux panneaux d'affichage lumineux qui pourraient remplacer les actuels panneaux d'information. La modification des messages est beaucoup plus facile et plus rapide mais le coût reste élevé. En effet la fourchette de prix va de 9 000 à 12 000€.

Julien POUPON rappelle la tenue du forum des associations le vendredi 7 septembre. Les nouveaux habitants de la commune y ont été conviés.

Bernard CORNEC annonce le début de travaux de busage à Pen ar Valy pour empêcher les inondations dont un particulier est victime. Le chemin piétonnier du Bodan va être repris. Enfin le devis pour le marquage de la VC3 (axe central et bords) se monte à 5000€.

Nathalie ABIVEN fait état de problèmes de cartographie GPS qui « conduit » les véhicules, notamment les secours aux mauvais endroits. Par exemple l'allée de Balanec est dans la ferme de Bernard CORNEC ! Julien POUPON a entamé des démarches qui doivent mener aux mises à jour mais cela prendra du temps car il faut que les éditeurs de carte pour GPS vérifient les lieux. Des conseillers évoquent, en relation avec les problèmes GPS, le problème des nombreux poids lourds « piégés » sur de petites routes par un guidage non adapté. La question de l'interdiction des poids lourds en transit est à nouveau soulevée, il semble qu'il existe des difficultés liées à l'implantation des panneaux mais d'imposer cette limitation est réaffirmée par Monsieur le Maire.

La parole aux conseillers

Rémi LE BERRE regrette que les travaux des tribunes du stade n'avancent pas aussi vite qu'espéré et cite en exemple le problème du volet roulant qui a été posé conformément au devis mais il n'était pas prévu de le brancher ! Il revient ensuite sur la mise en place du tri sélectif. Le besoin d'explication est très important pour tous les habitants. En réponse le maire signale qu'un courrier arrivera dans tous les foyers très prochainement. Le maire évoque aussi les problèmes de mauvaise utilisation de l'éco-point. Certains responsable ont été identifiés, ils ont reçu des courriers de rappel et la maire se réserve la possibilité d'entamer des poursuites.

François DANTEC aurait aimé connaître le nombre de composteurs achetés sur la commune; cette information sera disponible sous peu. Une formation sur le bon usage d'un composteur aura lieu dans le courant du mois de novembre, la date sera précisée en fonction de la disponibilité de la salle. La charte pour le développement durable prévoit que des relevés d'actions soient faits régulièrement. Ces retours ne sont pas assez nombreux pour pouvoir faire une synthèse.

La séance se termine à 22h25.

§§§§§§§§

Le prochain conseil aura lieu le 18 octobre à 20h30.